

Nombre de Conseillers : **L'An deux mil dix-huit, le 28 septembre à 20H30**
En exercice : 11 Le Conseil Municipal de la Commune de **VALEUIL**
Présents : 09 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
Absents : 02 sous la présidence de **M. Pascal MAZOUAUD, Maire.**
Votants : 09 Date de convocation du Conseil Municipal : 14/09/2018.

Présents : Mmes Corinne CHABOT, Maryline FAVREAU, Sandrine PASSIGNAT, MM. Albert BILY, Gilles BOUFFIER, Jean Claude CARTAUD, Christophe LASJAUNIAS, Pascal MAZOUAUD, Roger PEYRE.

Absents excusés : Sabine RIBEIRO.

Absent : Marie Claude GIVON.

Informations :

Réunion de rentrée avec les adjoints : chacun a été destinataire du compte-rendu sommaire de cette réunion. Certains sujets seront abordés plus longuement dans cette réunion.

Participation citoyenne : la convention avec la Gendarmerie et la Préfecture a été signée lundi 24 septembre, en mairie. En complément, un arrêté municipal interdisant le démarchage à domicile sera pris.

Bulletin municipal : prévoir une édition au cours du dernier trimestre. Le CM souhaite qu'y soient abordées les sujets des référents Participation Citoyenne et des termites.

Commune nouvelle : comme pour les secrétaires de mairie, une réunion des agents techniques des communes qui formeront la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 a eu lieu le 20 septembre, en présence de Jean Michel BOYER, responsable des services techniques de Brantôme en Périgord.

Cérémonie du 11 novembre : les élus abordent l'organisation de cette cérémonie avec le club Liberty Véhicule Group (présent avec 5 véhicules).

Maryline FAVREAU a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 20 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2018

1) TRAVAUX EN COURS et A PREVOIR :

Termites :

Une propriétaire du bourg a signalé la présence de termites dans des menuiseries (peut-être matériaux neufs). Nous savons aussi deux autres maisons sont ou ont été touchées.

Pour ces 3 cas, le traitement a été mis en place. Mais il convient de réfléchir au positionnement de la commune, sachant que nous avons résilié le contrat de maintenance/surveillance.

Le CM est favorable à la demande d'un devis pour la pose de pièges et un contrôle des bâtiments.

Retable dans l'église :

M. PALEM, représentant l'entreprise SOCRA de Marsac, en charge de la restauration d'objets d'art, est venu avec Laure MALLET, conservatoire mobilier religieux, pour voir l'avancée du retable. Le CM remercie chaleureusement M. PALEM pour sa venue et son soutien.

Albert BILY s'est rendu à Marsac pour recueillir des conseils et des méthodes de travail.

Le CM se rend sur place pour constater l'avancement des travaux et Albert BILY propose de recontacter Mmes MALET et SIBILLE.

Contrôles annuels des bâtiments :

Le contrôle des extincteurs et celui de la chaudière ont été faits.

Les vérifications électriques seront à programmer.

Antenne relais :

Suite à la rencontre sur site ce jour, il semblerait qu'une solution entre ENEDIS (déjà locataire du château d'eau), Orange et Périgord Numérique pour la pose de l'antenne soit trouvée.

Suivi des travaux suite aux sinistres :

Une expertise est prévue le 18 octobre suite aux orages du 4 juillet (dégâts en mairie et cabinet vétérinaire).

SIAEP Isle Dronne Vern : programme 2019

Le cabinet CESO nous demande de lui faire remonter les projets de la commune qui nécessiteraient des travaux d'alimentation ou de renforcement du réseau en eau potable, ou tout autre problème concernant la distribution sur la commune.

RAM : Pièce attenante au bureau

Jeanine MAZIERE nous demande l'autorisation de fixer des crémaillères sur le mur pour y installer des étagères murales.

Le CM est favorable à la réalisation de ces travaux.

Voisinage :

De nouveau, nous sommes saisis d'une demande pour remédier à un problème de co-visibilité sur une propriété privée depuis une fenêtre d'un logement communal.

Nous sommes dans l'attente de la venue du demandeur.

2) URBANISME :

PLUi :

L'instruction du zonage tel que proposé se poursuit.

Infraction au Code de l'Urbanisme :

Un administré a réalisé des travaux sans autorisation. Un premier courrier lui demandant de se mettre en conformité avec la réglementation est resté sans réponse. Un PV a donc été dressé et le Procureur de la République saisi du dossier.

3) VOIRIE ET CHEMINS :

Problématique de stationnement devant le cabinet vétérinaire :

Suite à la rencontre des parties de façon individuelle, il semblerait qu'une solution amiable soit trouvée

Chemin au Bost Vieux :

La commission voirie a été saisi d'un problème d'occupation du chemin lié à une question de salubrité.

La commission doit se rendre sur place avec la communauté de communes.

Adressage :

Une réunion à Brantôme en Périgord avec toutes les communes qui intégreront la commune nouvelle s'est tenue sur cette thématique. Corinne CHABOT y a assisté, et en a fait la synthèse

4) DELIBERATIONS :

1/ Présentation en non valeurs :

Deux factures de cantine n'ont pas été réglées en totalité ou pour partie :

- En 2015, pour un montant de 0,30 €
- En 2016, pour un montant de 14,82 €

Ces 2 sommes, concernant 2 débiteurs différents, sont inférieures au seuil de poursuite. Le trésorier ne peut donc pas aller plus loin pour obliger les créanciers à payer (pas de saisie sur salaire possible, ni saisie CAF par exemple).

Il nous demande donc d'émettre un mandant en non-valeur pour la somme de 15,12 €.

Si toutefois ces sommes étaient remboursées, la commune aurait la possibilité d'émettre un titre pour annuler ce mandat.

Le CM, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire auprès de la trésorerie.

2/ Virement de crédit (budget annexe assainissement) :

Le SATESE nous a adressé une facture de 578,16 € au titre de l'assistance technique annuelle (rédaction des rapports, visites de la station, etc.).

Pour pouvoir régler cette facture, il faudrait procéder à un virement de crédit de 1 €

- Du compte 66111 : - 1 €
- Au compte 6228 : + 1 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette opération.

3/ Don à la commune :

Sabine RIBEIRO a déposé en mairie un chèque de 200 € au titre de sa participation à l'effort de tous en faveur des finances de la commune. Le CM la remercie vivement et autorise Monsieur le Maire à encaisser ce chèque.

Gilles BOUFFIER et Jean-Claude CARTAUD indiquent qu'ils procèderont également à un don de 200 € chacun. Le CM les remercie également et charge Monsieur le Maire à encaisser ces sommes.

5) COMPTES-RENDUS, REUNIONS ET COMMISSIONS :

CCDB :

Jean Claude CARTAUD fait le compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire à laquelle il a assisté. Monsieur le Maire a évoqué la réunion de bureau préalable à ce conseil.

SRB Dronne :

Roger PEYRE fait une synthèse de la programmation des travaux et a présenté la restitution de la libre circulation des eaux.

7) QUESTIONS DIVERSES :

Demande d'un locataire :

Le gérant de Vin Com' Vous, Denis PETREL, qui loue un local à la commune, nous a fait part de son souhait de bénéficier d'un lieu de stockage plus grand, toujours à Valeuil.

Le Conseil Municipal propose de lui laisser en location le local à côté de l'église. Cette proposition lui sera faite dans les prochains jours et le prix de cette location abordée avec lui.

Pré-diagnostic énergétique sur les bâtiments publics :

Le SDE 24, dans le cadre des prestations du Service Energies, nous propose de faire réaliser un pré-diagnostic énergétique sur une ou plusieurs installations susceptibles de présenter un potentiel en économies d'énergie.

Cette étude permet de :

- Identifier les actions possibles en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies
- Hiérarchiser les actions à programmer.

Le SDE 24 intervient désormais à hauteur de 50 % du coût TTC des pré diagnostics (au lieu de 20 % auparavant).

Le CM ne souhaite pas donner suite dans l'immédiat.

Valeuil entreprend :

Le CM revient sur la réunion bilan du 24 septembre dernier.

Comité des Fêtes :

Le CM aborde la prochaine réunion de l'association qui se tiendra prochainement.

Prochaine réunion de conseil : 26 octobre

Après le classique tour de table et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h25.